



Disponibilité pour maladie

Par Knath

Bonjour actuellement en dispo pour maladie qui se termine le 16mars .déclaré inapte à mon poste min employeur m'a dit ´n avoir aucun poste pour moi et que je dois prolonger ma dispo pour maladie.seulement je n en ai pas envie financièrement et psychologiquement.que se passera t'il si je refuse ?